



# EXEMPLES D'INDICATEURS

Date de dernière mise à jour du document : février 2023

## 1 PAS DE PAUVRETÉ



Ce document reprend une liste non-exhaustive d'indicateurs pouvant vous inspirer dans la mise en place et le suivi de vos actions.

Ces indicateurs proviennent de rapports d'entreprises et ont été, dans certains cas, adaptés sur base de notre expérience de terrain.

# SDG 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Parmi les 5 cibles de l'objectif 1, nous avons retenu les 3 applicables aux entreprises wallonnes :

## Cible 1.1

D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 euros par jour)

## Cible 1.3

Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

## Cible 1.4

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance

Découvrez les autres cibles de l'objectif 1 !



# Le SDG 1 relatif à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes invite les entreprises, à titre d'exemples, à :

Fonction (s)	Actions	Indicateur(s)
Marketing	Développer des produits ou services spécifiques aux personnes les plus vulnérables (ex : la location de certains biens plutôt que leur achat).	% de chiffre d'affaire qui provient de ces produits/services
Marketing	Les entreprises actives dans l'offre de certains services de base sont aussi invitées à développer des services spécifiques pour les personnes les plus fragiles ( ex : produits d'assurance à un prix abordable pour les clients vulnérables).	% de chiffre d'affaire qui provient de ces produits/services
Partenariat	S'engager publiquement sur ce thème, participer à des débats et promouvoir ses valeurs liées à la réalisation des SDGs et la lutte contre la pauvreté.	# de publications de sensibilisation relatives à la problématique de la pauvreté sur les réseaux sociaux
Partenariat	Entrer en contact avec des associations locales actives dans la lutte contre la pauvreté pour mettre en place une réflexion sur la contribution de l'entreprise dans la lutte contre la pauvreté en fonction de son activité.	# de partenariat avec des associations # de produit / service fournit à une association
Ressources humaines	Etre particulièrement vigilant aux travailleurs et ouvriers les plus proches du seuil de pauvreté, en mettant à leur disposition certaines facilités (ex : prise en charge des frais de transport, intervention dans les abonnements à internet, etc.).	% de travailleurs en situation de pauvreté % de travailleurs bénéficiant de PC à domicile % de travailleurs dont les frais de transports sont pris en charge

Fonction (s)	Actions	Indicateur(s)
Ressources humaines	Mettre en place une structure pour permettre à ses salariés de s'exprimer sur leurs difficultés ((professionnelles, sociales, financières, etc.) et pouvoir leur fournir une assistance.	# de personnes aidées grâce au système mis en place
Ressources humaines	Verser des salaires au moins adaptés aux besoins des travailleurs et de leurs familles ; prenant en compte le niveau général des salaires dans le pays, le coût de la vie, un socle de protection sociale et les niveaux de vie relatifs d'autres groupes sociaux ; ainsi que les facteurs économiques, y compris les exigences du développement économique, les niveaux de productivité et l'opportunité d'atteindre et de conserver un niveau d'emploi élevé.	Ecart (en % et en valeur) entre salaire le plus bas et le salaire minimum légal
Ressources humaines	Concevoir des postes et des parcours d'intégration pour des personnes peu qualifiées, ; Participer à des programmes de développement et de reconnaissance des compétences des plus défavorisés.	# de postes créés pour personnes peu qualifiées  # de personnes ayant entamé ou accompli un parcours d'intégration ou de développement de compétences
Ressources humaines	Concevoir des postes pour des personnes en situation précaire ou d'insertion socio-professionnelle et établir des partenariats avec des entreprises d'insertion sociale ou agences locales pour l'emploi (ALE).	# de partenariat, de collaborations avec des entreprises d'insertion ou agences locales pour l'emploi  % de collaborateurs engagés dans le cadre d'un programme d'insertion
Approvisionnement	Lutter contre l'extrême pauvreté dans les pays en développement, via un approvisionnement en produits fair trade, tant pour le fonctionnement de l'entreprise (ex : café) que pour les intrants de son processus de production, via le contrôle des conditions de travail dans les chaînes de sous-traitance ou encore en développant des partenariats avec des ONG qui luttent contre l'extrême pauvreté.	% ou montant d'achats labellisés équitables et/ou fairtrade



# Les SDGs

pour les entreprises wallonnes

[www.sdgs-entreprise.be](http://www.sdgs-entreprise.be)



Avec le soutien de

